200
À l'intention des développeurs de logiciels – Pharmacie *13 septembre 2018*

Liste des médicaments en vigueur le 27 septembre 2018

La Régie vous informe que le ministre de la Santé et des Services sociaux a autorisé la publication de la *Liste des médicaments* qui entrera en vigueur le 27 septembre 2018.

Toutefois, **des corrections** ont été apportées au fichier valideur que vous avez en votre possession.

Une nouvelle version du fichier de la *Liste des médicaments* reflétant ces changements est disponible par les services en ligne de la Régie. Vous devez donc utiliser le fichier identifié ESR2_FIC_VAL_20180913-142109.dat.

Nous tenons à vous rappeler que cette modification à la *Liste des médicaments* doit demeurer sous le sceau de la confidentialité jusqu'à la date de publication sur le site officiel de la Régie prévue le 25 septembre 2018.

Si vous avez besoin de renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec madame Marie-France Beaulieu au 418 682-5122, poste 5338. Vous pouvez également nous joindre par courriel à pilotage.gdm@ramq.gouv.qc.ca.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires